
L'Espagne franquiste au miroir de la France : de l'ostracisme à l'ouverture internationale

Lorenzo Delgado Gómez-Escalonilla

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2415>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 117-133

ISBN : 2-84516-282-0

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Lorenzo Delgado Gómez-Escalonilla, « L'Espagne franquiste au miroir de la France : de l'ostracisme à l'ouverture internationale », *Siècles* [En ligne], 20 | 2004, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2415>

L'ESPAGNE FRANQUISTE AU MIROIR DE LA FRANCE : DE L'OSTRACISME À L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Il y a presque vingt ans, René Girault signalait que les historiens français avaient fait preuve d'une relative indifférence pour l'étude des relations internationales franco-espagnoles. Il avançait quatre facteurs susceptibles d'expliquer cette désaffection : la neutralité espagnole au cours des deux guerres mondiales, la position excentrique de l'Espagne en Europe, qui place le pays à l'écart des zones de conflit du continent, un intérêt décroissant à partir du début du XX^e siècle pour l'économie espagnole et enfin « la conviction largement répandue en France, d'une Espagne décadente, archaïque, misérable, donc impuissante, ce qui pose le problème plus large des rapports entre une *Puissance* et un *État faible* (ou considéré comme tel) »¹. Selon d'autres spécialistes, cette inégalité et cette image négative de l'Espagne se sont traduites par « une anémie diplomatique »², voire par « un mépris diplomatique à l'encontre de Madrid »³.

Dans le cadre de cet article, nous allons partir de cette *vision sombre* qui obscurcit le regard français lorsqu'il se tourne vers l'Espagne, et teinte jusqu'aux relations diplomatiques. Nous examinerons comment le changement qui s'est opéré en Espagne depuis la fin de la Seconde Guerre

1. René GIRAULT, « Réflexions sur la méthodologie de l'histoire des relations internationales. L'exemple des relations franco-espagnoles », *Españoles y francesas en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, 1986, p. 151-159.
2. Jean-Marc DELAUNAY, « L'Espagne dans la politique générale française au XX^e siècle. Une réflexion sur la bilatéralité entre les nations » dans Jean SAGNES (dir.), *Images et influences de l'Espagne dans la France contemporaine*, Béziers, 1994, p. 34-54.
3. Benoît PELLISTRANDI, « La imagen de España en Francia en el siglo XX », dans Antonio MORALES MOYA (dir.), *Nacionalismos e imagen de España*, Madrid, 2001, p. 91-103.

4. Aline ANGOUSTURES,
« L'opinion publique
française et l'Espagne, 1945-
1975 », *Revue d'histoire
moderne et contemporaine*,
XXXVII (1990), p. 672-686.

mondiale jusqu'aux années soixante a été capté par le miroir français. Nous nous concentrerons sur la dimension extérieure de cette transformation, qui s'est traduite par la fin de l'ostracisme et l'ouverture internationale du pays. Pour saisir ce processus, la représentation diplomatique française en Espagne que nous privilégierons ici, offre un canal privilégié d'information aux services chargés d'élaborer la politique extérieure française.

Un autre travail de recherche centré sur l'ensemble de l'opinion publique française a permis de souligner le fait que l'Espagne franquiste a été « un pays absent ». Une absence justifiée par la sous-information générale sur ce pays et par le poids des stéréotypes associés à une *Espagne romantique* ou encore à la *guerre civile* qui avaient fini par se substituer au pays réel. Ainsi, l'image dominante en France pendant la période franquiste a-t-elle été marquée par « une combinaison de mythes et de sous-information »⁴. Est-il possible de transposer ces affirmations aux réseaux diplomatiques ? Quelle a été leur perception du changement qui a affecté l'Espagne et sa politique extérieure ? Quel diagnostic a-t-il été établi d'un tel processus et des conséquences à prévoir ?

Un voisinage problématique

Jusqu'au déclenchement de la guerre civile, la France et la Grande-Bretagne avaient été les principaux interlocuteurs de la politique extérieure espagnole. Le dénouement de la guerre d'Espagne, ainsi que l'évolution du conflit mondial qui éclata peu après, modifièrent sensiblement le panorama international espagnol. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la dictature franquiste n'avait apparemment plus sa place dans une Europe démocratique. La France, en revanche, prétendit faire oublier la Collaboration et le régime de Vichy en mettant en avant le rôle de la Résistance. *L'affaire espagnole* lui offrit la possibilité de réaffirmer son *pedigree* démocratique. Dans l'immédiat après-guerre, la France prit la tête de la condamnation internationale du franquisme. Cette posture constituait non seulement un élément de cohésion pour les forces politiques françaises, mais encore permettait de compenser de la sorte la dette morale contractée

lorsque la France avait tourné le dos à l'Espagne républicaine, alors que les exilés avaient quant à eux participé activement à la Libération⁵.

Le fait que le pays soit gouverné par un régime fasciste, selon la terminologie de l'époque, alors que le modèle démocratique était dominant en Europe, n'était pas la seule cause de sa mise à l'écart de la réorganisation du monde de l'après-guerre. Le Portugal constituait lui aussi une exception dans l'Europe démocratique, mais il n'eut cependant pas à souffrir d'une campagne de condamnation comparable. Dans la condamnation du régime franquiste, la position adoptée pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la mauvaise conscience de l'Occident par rapport à son attitude pendant la guerre civile, pesaient de tout leur poids. Après l'exécution de Cristino García, la France décréta en mars 1946 la fermeture de la frontière avec l'Espagne. La campagne internationale contre le régime espagnol atteint son point culminant avec l'adoption de sanctions diplomatiques lors de l'assemblée générale de l'ONU à la fin de cette même année.

Depuis Madrid, le représentant diplomatique français rendait compte de la manifestation organisée en signe de protestation contre pareille mesure. La condamnation de l'ONU avait « favorisé la résurrection d'un climat de guerre intestine », comme le prouvait cette mobilisation populaire. Le risque d'un nouvel affrontement civil avait permis à Franco de réaffirmer son idée maîtresse : « la sauvegarde de la victoire de 1939 ». Autour du dictateur les rangs se resserraient, avec l'armée jouant un rôle central dans cette cohésion, l'armée qui « dans son ensemble, songerait, désormais, à défendre le fruit de sa victoire plutôt qu'à jouer un rôle politique dans la substitution d'un autre Gouvernement à celui de Franco »⁶. Au cours des années suivantes, les relations bilatérales allaient s'établir dans un climat de tension maximale. Le discours anti-français s'intensifia en Espagne. L'isolement international fut utilisé pour justifier le régime et appeler à la mobilisation nationale face aux ingérences étrangères, notamment celles de la France et de la Grande-Bretagne, présentées comme les ennemis jurés du renouveau espagnol et alliées aux forces de l'anti-Espagne, à savoir les juifs, les francs-maçons et les *rouges*.

5. Paola BRUNDU, « L'Espagne franquiste et la politique étrangère de la France au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale », *Relations internationales*, 50 (1987), p. 165-181. Geneviève DREYFUS-ARMAND, *L'Exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, 1999.

6. « Manifestations en faveur du régime franquiste. État d'esprit en Espagne », 12 décembre 1946 ; « Au lendemain de la résolution de l'O.N.U. », 20 décembre 1946. Archives du ministère des Affaires étrangères-France (désormais AMAÉ-F), Europe, Espagne 1944-60, vol. 75.

7. « La « doctrine Truman » et l'Espagne », 16 mai 1947 ; « Déclarations du Général Franco à la presse Hearst », 20 août 1947 ; « Contacts militaires et économiques entre l'Espagne et les États-Unis », 6 novembre 1947. AMAÉ-F, Amérique, États-Unis 1944-52, vol. 185.

8. Télégramme de l'ambassadeur à Washington, 11 octobre 1947. AMAÉ-F, Amérique, États-Unis 1944-52, vol. 185. « L'Espagne et le Plan Marshall », 9 décembre 1947 et 20 janvier 1948. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 80.

Cependant, la détérioration des relations entre les États-Unis et l'Union soviétique vit se modifier la définition de l'ennemi ainsi que les critères de sélection des nouveaux alliés. La position nord-américaine par rapport au régime de Franco avait commencé à évoluer, bien que « le caractère anti-communiste du régime franquiste ne suffisait pas à justifier l'application à l'Espagne de la "doctrine Truman" ». Depuis l'Espagne, l'accent fut mis sur deux points : « appel au crédit américain, et valorisation de la position stratégique de l'Espagne dans une guerre future ». Les dirigeants espagnols aspiraient à faire partie des bénéficiaires du Plan Marshall alors en gestation. Depuis les États-Unis, on valorisait la position géographique de l'Espagne, comme en témoignaient les visites de militaires américains venus sonder les bonnes dispositions du pays et la rentabilité de son éventuelle incorporation au dispositif stratégique des États-Unis. Cependant, il s'agissait, comme le signalait la diplomatie française, « d'une anticipation d'avenir »⁷.

L'Espagne finit par se voir exclue du Plan Marshall. Pour les États-Unis une initiative dans ce sens « devrait procéder des nations occidentales, en particulier de la Grande-Bretagne et de la France ». Pour les forces politiques, socialistes et modérées des deux pays, il était impossible de « s'associer à une œuvre de reconstruction du continent à laquelle serait également associé le Dictateur espagnol »⁸.

L'Amérique à l'avant garde de la réhabilitation du franquisme

Le gouvernement espagnol fut maintenu à l'écart de l'aide américaine ainsi que du processus d'intégration économique et militaire occidental. Devant cette situation, il renforça la mobilisation diplomatique déployée depuis la fin du conflit mondial : il s'agissait de jouer la carte de l'Amérique latine, et dans une moindre mesure, celle des pays arabes, comme autant de lignes de fuite face au refus de l'Europe. Dans le même temps, le gouvernement tendait des perches en direction des États-Unis, alléguant la situation stratégique privilégiée et l'anticommunisme du

régime franquiste. À partir de 1945, la politique espagnole en direction de l'Amérique latine tenta de prendre ses distances par rapport à l'attitude belligérante et pro-fasciste adoptée au début de la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, l'accent fut mis sur les sentiments fraternels et la « communauté spirituelle », une ligne de conduite qui, d'un point de vue français, pouvait « s'avérer un instrument de pénétration efficace en Amérique latine ». Afin de modifier l'état de l'opinion anti-franquiste qui dans l'après-guerre prédominait dans la région, les autorités menèrent une propagande, essentiellement au travers de l'action culturelle. Les mesures visant à resserrer les liens avec l'Amérique latine étaient destinées à « justifier le régime à l'extérieur et [à] le représenter à l'intérieur comme jouissant de l'estime et de la considération du plus grand nombre ». Cette région constituait de plus « le terrain de choix sur lequel la diplomatie espagnole s'attache à rompre le blocus diplomatique [...]. Les rapports existant entre les États latino-américains et les États-Unis accroissant encore pour Madrid l'intérêt de cette tâche »⁹.

Cet effort de relations publiques allait se traduire par un progressif changement de tendance chez bon nombre de gouvernements américains. Les premiers effets se firent sentir lors des réunions de l'ONU : les prises de position anti-franquistes qui avaient approuvé les sanctions en 1946 ne détenaient plus la majorité. L'année suivante, *l'affaire espagnole* fut pratiquement écartée des décisions internationales. Peu de temps après, l'aide économique argentine (le Protocole Franco-Perón) apporta un ballon d'oxygène qui pallia temporairement les graves carences de l'économie espagnole. En 1948, il était admis « qu'une grande partie des nations sud-américaines, et probablement les États arabes, [...] se détacheront sans doute, comme les États-Unis, de la politique de mise en quarantaine suivie depuis la fin de la guerre ». Plusieurs pays latino-américains avaient fait savoir leur décision d'accréditer de nouveau des représentants diplomatiques à Madrid. Les États-Unis avaient résolu de s'acheminer vers une normalisation des relations avec le gouvernement espagnol, de façon graduelle et discrète afin de ne pas renforcer le régime franquiste. L'aggravation des tensions internationales jouait en faveur du gouvernement espagnol. Le représentant des États-Unis à l'ONU, Foster

9. « Célébration de la Fête de la Race et évolution de l'Hispanité », 19 octobre 1945 ; « Propagande culturelle espagnole. Position des pays étrangers et de la France », 19 juin 1947. AMAÉ-F, Amérique, Généralités 1944-52, vol. 50 et 96. « M. Castiella, ambassadeur d'Espagne au Pérou. Efforts de la diplomatie espagnole en Amérique du Sud », 8 mars 1948. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 6. Lorenzo DELGADO, « La cultura como vanguardia de la política exterior : Francia, España y América latina en la posguerra mundial » dans *L'Espagne, la France et l'Amérique latine. Politiques culturelles, propagandes et relations internationales, XX^e siècle*, Paris, 2001, p. 307-401.

10. « La diplomatie espagnole au lendemain des réunions de l'O.N.U. », 27 novembre 1947 ; « Protocole hispano-argentin », 13 avril 1948 ; « Les Américains et la question espagnole », 4 octobre 1948. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 75, 76 et 79. « Note pour le Ministre », 12 octobre 1948. AMAÉ-F, Amérique, Généralités 1944-52, vol. 50.

11. Pedro A. MARTÍNEZ LILLO, « Las relaciones hispano-francesas entre 1948 y 1952 » dans *España, Francia y la Comunidad Europea*, Madrid, 1989, p. 145-160.

12. « L'Espagne », 28 avril 1950 ; « Affaire espagnole », 12 juin 1950 ; « Les perspectives qui s'ouvrent à l'Espagne au lendemain du vote de l'ONU »,

15 novembre 1950 ;

« Reprise des relations diplomatiques avec l'Espagne »,

10 janvier 1951. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 183.

Dulles, exposait sans détour la situation au cours d'un déjeuner avec les délégations des pays latino-américains : « Il fallait, à certaines heures, savoir choisir entre «Méphisto et Lucifer» et les Soviets représentaient, de tous les dangers, celui auquel il fallait faire face en toute première instance »¹⁰.

Pendant ce temps, la position unanime des forces politiques françaises se fissurait, d'autant plus que le gouvernement français avait été le seul à adopter des mesures drastiques envers le régime franquiste. Face à une telle situation, la réalité transmise par les représentants diplomatiques prenait de l'importance : le pays qui avait le plus à perdre en prolongeant les tensions bilatérales et la fermeture de la frontière était la France elle-même. Ses intérêts économiques et culturels dans la péninsule ibérique étaient en danger. Les raisons pratiques prirent ainsi le pas sur les considérations idéologiques. La frontière fut rouverte en janvier 1948, la médiation nord-américaine étant décisive pour vaincre les dernières résistances espagnoles. Les premiers accords commerciaux bilatéraux furent signés cette même année et renouvelés périodiquement. Mais sur le plan politique les problèmes continuèrent. La France s'opposa à l'incorporation de l'Espagne au Plan Marshall et à l'OTAN. Sur le territoire français les exilés espagnols poursuivaient leurs activités¹¹.

Au début de 1950, la plupart des républiques latino-américaines et plusieurs pays arabes avaient rétabli leurs relations diplomatiques avec l'Espagne. Le gouvernement des États-Unis avait considérablement assoupli sa position et envisageait même la possibilité de négocier un accord bilatéral permettant d'établir des bases militaires sur le territoire espagnol. En accord avec ces projets, il se montrait disposé à défendre l'arrêt des sanctions prises à l'ONU et à autoriser l'entrée de l'Espagne dans ses organismes spécialisés. C'est ce qui se produisit avant la fin de l'année 1950. *L'affaire espagnole* finissait aux oubliettes. Peu de temps après les ambassadeurs étrangers retournèrent à Madrid¹².

Tôt ou tard, presque toutes les nations occidentales acceptèrent l'inévitable continuité du régime franquiste. La dictature espagnole réussit progressivement à intégrer bon nombre d'organismes internationaux (UNESCO, ONU, FMI, BIRD, OECE...), même si l'accès

à certaines institutions importantes comme l'OTAN ou la CEE lui furent interdits jusqu'à la fin, en raison de la nature politique du régime. La France, qui précédemment avait pris la tête de la condamnation internationale du franquisme, entra elle aussi dans cette dynamique. En dépit de son régime condamnable, il n'était guère possible d'ignorer le pays voisin, car les intérêts en jeu étaient trop importants. On opta pour une progressive normalisation des relations et le repositionnement face aux autorités espagnoles¹³. L'ambassadeur français rentra en 1950, l'interdiction en France du Parti communiste espagnol ainsi que l'interdiction des activités des principales organisations espagnoles de gauche furent décidées. Plus tard, la France se prononça en faveur de l'entrée de l'Espagne à l'UNESCO et à l'ONU. Cependant, de là à considérer le pays voisin comme *l'un des nôtres*, il y avait un pas que la France n'était pas disposée à franchir, même si l'Espagne constituait un enjeu secondaire dans la politique extérieure française.

Le pôle de la diplomatie espagnole ne se situait pas à Paris mais à Washington. Malgré la position de la France et de la Grande-Bretagne pour empêcher la cristallisation du lien stratégique hispano-américain, à partir de 1951 commença un processus de négociations qui reposait, comme l'avaient observé les diplomates français en poste à Madrid, sur une volonté de « monnayer au prix le plus élevé la position stratégique du bastion péninsulaire ». D'un point de vue français, s'il n'était pas possible d'empêcher que la négociation aboutisse, au vu de la ferme intention affichée par les deux parties de parvenir à un accord, au moins fallait-il suivre les échanges « avec une attention et une vigilance toute spéciales »¹⁴.

L'ombre de l'aigle se projette sur l'Espagne : un « mariage de convenances »

Les négociations entre l'Espagne et les États-Unis se prolongèrent pendant deux ans. Au cours de cette période les gouvernements français et anglais étaient, jusqu'à un certain point, tenus

13. Anne DULPHY, *La Politique de la France à l'égard de l'Espagne, 1945-1955. Entre idéologie et réalisme*, Paris, 2002.

14. « L'Espagne et les démocraties atlantiques », 13 mars 1951 ; « L'Espagne et la défense occidentale. Négociations hispano-américaines », 28 août 1951. AMAÉ-F, Amérique, États-Unis 1944-52, vol. 187. Anne DULPHY, « La France et la défense atlantique : le pacte hispano-américain de septembre 1953 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49/4 (2002), p. 53-70.

15. « Négociations hispano-américaines », 20 mars 1953 ; « Accords hispano-américains du 26 septembre 1953 », 30 septembre 1953 ; « Signature du Pacte hispano-américain », 2 octobre 1953 ; « Clauses secrètes de l'accord hispano-américain », 19 octobre 1953 ; « De la conception espagnole de la souveraineté », 16 octobre 1953 ; « Pacte hispano-américain. Précisions et mise en train », 17 novembre 1953 ; « Discours de M. Martin Artajo aux Cortès, au sujet des accords hispano-américains », 9 décembre 1953. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 150, 165, 166 et 167.

informés par leurs alliés nord-américains de l'avancée des conversations. En septembre 1953, des accords bilatéraux autorisaient les États-Unis à établir des bases militaires en Espagne. Comme les observateurs français ne manquèrent pas de le remarquer, le texte des accords « comporte encore des obscurités », même si le département d'État affirme « qu'en dehors des détails techniques de caractère militaire qui font l'objet d'arrangements non publiés, il n'y a pas d'accords secrets ». En parallèle à la conclusion des accords, diverses annexes *techniques* avaient été signées et contenaient la véritable essence des pactes souscrits. Un rapport de l'attaché militaire de l'ambassade de France soulignait que si pour Washington ces accords ne représentaient rien de plus « qu'un banal maillon dans une longue chaîne », pour l'Espagne ils signifiaient la fin de la neutralité séculaire. Par ailleurs, Franco avait placé en situation de « tête à tête son petit pays pauvre et la plus grande des puissances du monde : le dialogue entre deux partenaires aussi inégaux n'était pas facile ».

Les dirigeants espagnols, malgré la propagande triomphaliste du moment, avaient déjà eu l'occasion de souligner le déséquilibre existant entre les deux pays. En dépit des informations officielles qui soutenaient le contraire, la diplomatie française eut très tôt connaissance, grâce à des sources non pas nord-américaines mais espagnoles, qu'il existait des clauses secrètes dans les accords signés. Celle relative à l'utilisation des bases militaires était la plus importante. Elle prévoyait la mise en marche automatique « en cas d'attaque soviétique contre le monde occidental ». Une formule vague qui laissait au gouvernement nord-américain toute l'initiative en matière d'utilisation des bases, sans qu'il lui soit nécessaire d'en référer aux autorités espagnoles. L'opinion publique espagnole n'eut pas connaissance de ces accords secrets, qui resteront en vigueur une trentaine d'années, alors que le pays avait déjà recouvré la démocratie. Comme l'ont clairement perçu les observateurs français, la politique extérieure de l'Espagne franquiste changeait d'orientation étant donné « le choix actuel du Gouvernement espagnol de baser fermement sa politique extérieure sur l'alliance américaine »¹⁵.

D'après les diplomates français, cette décision signifiait la fin « pour le peuple espagnol d'une ère de politique étrangère qui, depuis la

fin des guerres napoléoniennes, avait été marquée par son retrait des grands problèmes et des conflits européens ». Selon ces mêmes observateurs :

« les mobiles de Madrid étaient complexes, et la fierté espagnole a hésité devant les abandons de souveraineté nécessaires. Sentant toutefois toute la valeur d'une grande satisfaction de prestige, le régime a estimé que l'alliance américaine le ferait sortir de sa solitude, l'aiderait contre la subversion intérieure et lui permettrait de renforcer le potentiel militaire et économique d'un pays accablé par la pauvreté et le retard technique ».

Les conséquences qui en découleront seront aussi imprévisibles qu'inévitables :

« il paraît difficile que l'apparition militaire et économique des États-Unis sur la péninsule demeure sans aucune influence. [...] Lorsque les Espagnols verront dans leur ciel passer des appareils à réaction qui y sont aujourd'hui inconnus ou lorsque sous leurs yeux tel matériel de travaux publics effectuera en quelques heures un travail qui eût exigé plusieurs semaines à des milliers de manœuvres, pense-t-on que l'officier et le soldat, l'ingénieur, le contremaître et l'ouvrier n'en tireront pas de conclusions ? [...] je crois plutôt que des transformations dans ce pays sont inéluctables, qu'elles le rapprocheront du monde dans lequel il fait sa rentrée et que l'abandon de la neutralité militaire de l'Espagne porte en soi la promesse de l'atténuation de son isolement économique, social, politique et peut-être même psychologique »¹⁶.

Le *mariage de convenances* qui mettait un terme à l'ostracisme de la dictature franquiste et rendait possible sa réhabilitation internationale portait en germes une dépendance implicite marquée vis-à-vis de son puissant interlocuteur. D'où la volonté du gouvernement espagnol de tirer tous les avantages possibles de son alliance avec les États-Unis, mais également de tenter de rentabiliser ailleurs dans le monde sa nouvelle situation internationale. La diplomatie française perçut immédiatement l'attitude des autorités espagnoles. L'Amérique latine servit à nouveau de plate-forme permettant de présenter l'accord avec la première puissance occidentale, ainsi que l'accord signé avec le Vatican,

16. « Un revenant dans la politique européenne », 6 octobre 1953. AMAÉ-F, Amérique, États-Unis 1952-63, vol. 403. « L'Espagne et les États-Unis », 30 février 1963. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1961-70, vol. 332.

comme étant un modèle qui donnait à l'Espagne l'occasion d'offrir à cet ensemble de pays la possibilité de constituer une Communauté hispanique de Nations. Fondée sur les liens religieux et culturels communs, dans le respect de la souveraineté nationale et en accord avec une idéologie anti-communiste, l'organisation *ad hoc* proposée par l'Espagne aspirait, en démontrant sa capacité de rayonnement dans les pays hispaniques, à augmenter le prestige de la nation espagnole aux yeux des États-Unis. Par ailleurs, cette tentative poursuivait un objectif complémentaire : « Elle traduit aussi le désir sincère d'une Espagne qui ne peut pas souhaiter rester en tête à tête avec le colosse américain. [...] L'appel aux pays d'Amérique du Sud traduit le souci de trouver un contrepoids dans une situation qui peut un jour s'avérer inconfortable ».

Finalement, ce fut non pas en Amérique latine, mais en Europe occidentale que la politique extérieure espagnole concentra ses efforts afin de jouer un rôle international plus actif lequel, parallèlement, permettrait de réduire la dépendance assumée vis-à-vis des États-Unis. Sur le terrain politique, la dictature franquiste ne fut jamais reconnue par ses voisins européens comme un partenaire comme les autres. Cependant, les intérêts économiques allaient favoriser le processus de convergence, lequel, bien qu'incomplet, n'en fut pas moins décisif pour l'avenir espagnol. Dans la connexion qui s'est établie entre l'Espagne et l'Europe, l'alliance contractée avec les États-Unis a également joué un rôle de tout premier ordre, les États-Unis plaidant en faveur d'une attitude plus indulgente vis-à-vis du régime espagnol dans différentes instances internationales.

Le soutien français à l'européisation de l'Espagne

Jusqu'à cette période, la diplomatie française, concentrée sur la guerre froide et la question de son empire colonial, s'était livrée à un suivi quelque peu distant de la politique extérieure espagnole, convaincue qu'il s'agissait d'un État faible, d'un pays sous-développé, d'un interlocuteur de peu de poids sur la scène internationale. Cependant, au milieu des années cinquante, l'Espagne franquiste était devenue, par la grâce des États-Unis,

« un revenant dans la politique européenne ». Par ailleurs, l'ascendant nord-américain sur le pays voisin accélérerait le processus de déclin de l'influence française en Espagne et ne pouvait laisser la France indifférente.

La France se tourna à nouveau vers l'Espagne et commença à évaluer plus attentivement les avantages à « accepter l'entrée de l'Espagne dans les organisations du monde libre, tant pour augmenter la cohésion de l'Europe occidentale que pour soustraire ce pays voisin à l'influence exclusive d'une seule puissance ». La scène européenne était à l'époque en pleine transformation, les schémas de l'après-guerre avaient vécu. La France et l'Allemagne resserraient leur collaboration économique dans un processus qui irradiait en direction des États voisins et allait déboucher sur la constitution de la CEE. En pareil contexte, quel pays était mieux placé que la France pour conduire la lente réincorporation de l'Espagne dans l'Europe ? « Il est évident que l'Espagne reprend peu à peu sa place dans l'Europe occidentale et son rôle dans le monde et que la France se doit de développer avec elle des rapports qui sont imposés par de profondes affinités géographiques, économiques et culturelles... »¹⁷.

Après le tournant provoqué par les accords passés avec les États-Unis, l'ouverture de l'Espagne vers l'extérieur tendra à s'intensifier sous la pression de ses besoins économiques. Cependant le processus n'était pas dénué d'obstacles. De l'avis des diplomates français :

« L'élément essentiel repose dans la psychologie individuelle et collective des Espagnols formés par des faits et des expériences différents de ceux de leurs voisins, n'ayant subi que sous une forme très atténuée les transformations économiques et sociales dues à la révolution industrielle au XIX^e siècle, et n'ayant pas participé au prodigieux brassage des hommes et des idées qu'ont entraîné les deux guerres mondiales. Bien qu'associés indirectement à la défense de l'Occident par le pacte signé avec les États-Unis, ils sont sans expérience du monde extérieur, sans connaissance profonde de ses problèmes et des courants d'idées qui l'animent et demeurent tournés sur eux-mêmes.

Dans la permanence de cet état de choses réside la principale cause du danger qui doit constituer la préoccupation essentielle de notre politique

17. « Position de l'Espagne vis-à-vis du monde occidental », 12 novembre 1954 ; Rapport de l'ambassadeur à Madrid au MAÉ, 10 janvier 1957. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 151 et 236.

18. « L'Espagne et la communauté européenne », 2 février 1955. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1944-60, vol. 152.

espagnole. C'est donc à provoquer une évolution de cette mentalité afin de souder plus étroitement l'Espagne à l'Europe occidentale que nous devons tendre »¹⁸.

Par la suite, la politique extérieure française en direction de l'Espagne allait progressivement s'orienter vers l'objectif d'euro-péisation de son voisin méridional. L'Espagne retournerait tôt ou tard vers l'Europe en tant que membre de plein droit, et la France avait intérêt à ce que ce soit elle qui dirige cette réintégration. Elle récupérerait de la sorte un ascendant plus grand de l'autre côté des Pyrénées, qui lui permettrait même de rivaliser avec la position hégémonique occupée par les États-Unis. À partir des années cinquante, des motivations économiques ont accompagné et stimulé cette ligne de conduite.

Les liens tissés entre les deux pays vont se consolider avec le retour au pouvoir du général de Gaulle. La position nationaliste du nouveau président français, ses réflexes autoritaires, suscitèrent la sympathie des dirigeants espagnols. De même, sa dérive anti-américaine provoqua la complicité espagnole dans un contexte de tentatives de réajustement des relations déséquilibrées avec les États-Unis. La politique gaulliste de l'Europe des Patries éveilla l'approbation franquiste, qui l'interprétait comme une initiative ne mettant pas l'accent sur le caractère politique des différents régimes et qui pouvait lui ouvrir la grande porte de l'intégration européenne. Les tentatives espagnoles dans ce sens trouvèrent en France une prédisposition favorable.

Les rapports français soulignaient le fait que l'ouverture vers l'extérieur prouvait « qu'une partie des dirigeants espagnols ont été contaminés par "le virus du libéralisme" », de même que « la nostalgie de la liberté s'est ainsi progressivement infiltrée au sud des Pyrénées ». L'ancrage de l'Espagne en Europe était une nécessité car il constituait « le seul palliatif imaginable aux excès dont est capable, lorsqu'il est livré à lui-même, le tempérament individualiste et anarchique des « Celtibères ». L'Europe ne peut donc éluder ses responsabilités en ce domaine... ». D'après ses propres analyses la France était le pays qui occupait la meilleure position pour « parrainer la rentrée européenne » de son voisin du sud. Les dirigeants espagnols eux-mêmes partageaient cette certitude,

car ils « sont vraisemblablement convaincus que l'appui de la France sera déterminant pour obtenir l'association désirée avec la CEE »¹⁹.

La tentative de la France pour récupérer un plus grand rayonnement en Espagne se traduisit également par une rivalité avec les États-Unis. Au plan militaire, plusieurs accords furent conclus. Ils prévoyaient une collaboration en Afrique du Nord ou l'achat par l'Espagne d'armements français. Mais la prétention d'offrir une alternative globale aux pactes souscrits avec la première puissance occidentale ne se matérialisa jamais en propositions concrètes. Dans le domaine économique, en revanche, la France a joué un rôle fondamental dans le processus du développement de l'Espagne, attentive à un marché doté d'un potentiel de croissance non négligeable qui ne tarda pas à attirer les investissements, les marchandises, les transferts de technologie d'origine française. Par ailleurs, par le biais du tourisme et de l'immigration, la France apporta également des sources de devises supplémentaires. Cependant, si elle ne parvint pas à déloger les investissements et les entreprises nord-américaines de la place privilégiée qui était la leur en Espagne, elle a tout de même réussi à entrer en compétition avec les positions économiques des États-Unis, obtenant des résultats inégaux selon les secteurs de production²⁰. C'est cependant dans le domaine politique que la rivalité avec la puissance américaine sera la plus manifeste.

D'après la diplomatie française, la position espagnole était la suivante :

« tendance au maintien de l'engagement avec l'Amérique, désir de maintenir une certaine indépendance, constituent les deux termes qui définissent la politique espagnole actuelle à l'égard des États-Unis et aussi la marge que cette politique laisse à l'Espagne vis-à-vis de l'Europe et spécialement du Marché commun ».

Pour cette raison, il fallait mettre l'accent sur l'ancestral désir d'indépendance des Espagnols :

« Dans cette conjoncture, il semble essentiel que l'Espagne ne se laisse pas obnubiler par l'exemple d'un pays extra-européen, qui la détournerait de cette intégration à l'Europe qui correspond à son

19. « Candidature espagnole au Marché commun », 20 mars 1962 ; « L'Espagne à la croisée des chemins. IV. - La voie européenne et les embranchements secondaires », 19 février 1963 ; « Politique extérieure espagnole », 28 janvier 1969. AMAE-F, Europe, Espagne 1961-70, vol. 326, 329 et 353.

20. Esther M. SÁNCHEZ, « French technology or US technology ? Spain's choice for modernisation (1953-1970) » dans *L'Américanisation en Europe au XX^e siècle : économie, culture, politique*, Lille, 2002, p. 215-229 ; et « French Industry and Spanish Development in the Sixties » dans *The Stability of Europe. The Common Market : Towards European Integration of Industrial and Financial Markets ? (1958-1968)*, Paris, 2004, p. 121-137.

21. « Rapports actuels de l'Espagne et des États-Unis », 21 avril 1964 ; « Développement de l'influence des États-Unis en Espagne et ses conséquences pour la France », 4 mai 1965. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1961-70, vol. 333.

22. « Rapports hispano-américains », 25 mai 1964 ; « Relations de l'Espagne avec les États-Unis et l'OTAN », 20 octobre 1970. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1961-70, vol. 331 et 333.

destin et qu'en tout cas, nous, ses voisins, devons désirer. Dans toute la mesure du possible, il est souhaitable que ce soit la France qui, avec le tact et la prudence nécessaires, soit le guide ou le parrain de la future Espagne, son introducteur dans la nouvelle Europe. Nous savons bien que l'individualisme et la fierté castillane n'accepteraient pas de trop grande dépendance mais, dans la mesure où l'on ressent ici le besoin de coopération extérieure, je considère que pour notre rayonnement, pour notre action diplomatique, et même pour notre sécurité, il importe que nous ne laissions pas à d'autres le soin de prendre une place que tant de motifs nous désignent pour tenir »²¹.

Naturellement, comme le reconnaissent les rapports français, le mécanisme pouvait se mettre à fonctionner dans les deux sens. En effet, les Espagnols ne se privaient pas non plus d'utiliser leur alliance avec les États-Unis afin d'accroître le poids de l'Espagne sur la scène internationale, pour démontrer par exemple son indépendance vis-à-vis de l'Europe communautaire lorsque précisément les tentatives espagnoles pour y être admise étaient confrontées à de grandes difficultés. Comme les diplomates espagnols ne manqueront pas de le faire remarquer à leurs homologues français, jamais ils n'avaient reçu de la part de l'Europe une offre comparable à celle que leur avait faite les États-Unis. C'est pourquoi :

« l'idéal, pour les Espagnols, serait d'entretenir entre Paris et Washington à la fois un équilibre et une rivalité : équilibre entre un rapprochement avec Washington et une coopération avec la France qui les aide à conserver leur "image" dans le tiers monde ; rivalité qui leur permette de bénéficier d'une surenchère sans être poussée au point où elle susciterait précisément le danger d'une rupture d'équilibre »²².

Une image émergente : l'Espagne qui se réveille

Tout comme ce qui se produisit au plan économique, analysé dans un autre article de ce numéro de *Siècles*, en matière de politique extérieure les autorités françaises ont compté sur une information fiable

leur permettant d'apprécier et de valoriser le changement qui était en train de s'opérer en Espagne depuis le milieu des années cinquante. *L'anémie diplomatique* ou l'indifférence relative pour ce qui se tramait de l'autre côté des Pyrénées, céda la place à un suivi attentif de l'évolution de l'Espagne. Le pauvre voisin du sud, sous-développé et viscéralement orgueilleux, avançait sur le chemin du développement économique armé de la foi du nouveau converti. L'Espagne était appelée de surcroît à devenir un interlocuteur à prendre en compte à mesure que s'effectuait le changement économique et sociologique, que les différences entre les pays européens se réduisaient et qu'il était de plus en plus clair que le régime franquiste ne survivrait pas au déclin inexorable du dictateur.

Dans la société française pesaient encore les stéréotypes hérités du romantisme et de la guerre civile. Ces clichés cohabitaient avec une vision plus immédiate, à savoir celle d'un pays fournisseur d'une main-d'œuvre bon marché pour l'économie française, une destination proche et ensoleillée pour des vacances économiques, un pays pauvre qui offrait au regard des Français la possibilité de se sentir plus sûrs de leur confort et de leur niveau culturel. Dans les milieux diplomatiques ces images passaient par le filtre d'une observation plus nuancée, capable de distinguer l'extension du terrain de jeu sur lequel s'établissait la politique extérieure espagnole. La dichotomie Europe/États-Unis était le principal centre d'intérêt. Néanmoins, une Espagne en plein développement et plus consciente de ses possibilités jouait un rôle de plus en plus important au sein des organisations internationales, ou dans certaines régions du monde, en Amérique latine notamment.

Cette évolution signifiait-elle que les stéréotypes avaient perdu de leur vigueur ou encore que les milieux diplomatiques étaient à l'abri à leurs effets ? Certainement pas. Dans les rapports diplomatiques français, qui constituent les sources de cet article, la priorité était en général donnée aux descriptions factuelles, ainsi qu'aux analyses de l'actualité. De façon occasionnelle, apparaissent des réflexions plus profondes permettant d'apprécier les préjugés tenaces qui se dégagent bien de l'information transmise. Ces rapports comprenaient, dans leur argumentation, certains éléments récurrents relatifs aux représentations de l'Espagne en France.

L'une d'elles évoquait l'existence de deux représentations antagonistes du pays : « l'Espagne officielle d'aujourd'hui, incarnation de cette Espagne traditionnelle, militaire et cléricale, qui s'est opposée à l'Espagne libérale et "européenne" ». De ce fait, « le tempérament espagnol est mieux adapté à l'effort individuel qu'au travail en équipe et le génie de la nation [...] se porte plutôt vers la méditation mystique que vers les travaux de laboratoire ». Dans le domaine économique, les références à la pauvreté et au sous-développement apparaissaient de façon récurrente. En matière de politique extérieure, les allusions les plus fréquentes soulignaient la tendance de l'Espagne au repli sur soi, à l'extrême susceptibilité espagnole, héritée de la position marginale du pays sur la scène internationale après une époque glorieuse, et qui se traduisait par un orgueil démesuré et une méfiance vis-à-vis de l'extérieur. L'adhésion à l'Europe ressemblait à une orientation contre nature pour une nation « inadaptée aux formes occidentales de la démocratie, incapable de concilier les besoins d'ordre et les devoirs de l'autorité avec l'individualisme forcené de ses habitants, ballottée de l'anarchie à la tyrannie, ingouvernable sinon par la poigne ».

Cependant, face à ces perceptions, d'autres éléments favorisaient l'émergence d'une nouvelle image au sein des milieux diplomatiques. L'ouverture du pays, sa transformation économique accélérée, son désir d'intégrer les institutions européennes manifestaient un changement d'orientation décisif :

« contraire dans son essence même à tout ce que le tempérament national comporte de fatalisme, d'inertie, de laisser-aller, et d'attachement au passé dans ce qu'il peut avoir de stérile, la demande espagnole traduit un profond besoin d'évolution et d'adaptation au monde moderne, et même constate déjà l'existence naissante d'une Espagne future. Elle oriente la nation vers un avenir qui ne sera plus d'orgueilleux repli sur soi-même, d'individualisme paresseux et grandiloquent, [...] elle engage le pays dans une direction irréversible. [...] La requête adressée au Marché commun n'est, en fin de compte, qu'un coup d'épéon que l'Espagne se donne à elle-même, pour se réveiller d'un sommeil séculaire, pour se contraindre à devenir compétitive, pour s'emprisonner dans l'inéluctable ».

Ce recours à l'Europe traduisait par ailleurs « la préoccupation de ne pas prolonger l'aparté auquel Madrid se trouve pour le moment condamné avec son trop puissant allié d'outre-Atlantique »²³.

Si la solution au problème espagnol était l'Europe, une notion par ailleurs peu novatrice, la France pensait réunir les plus solides références pour prétendre au pilotage de cette opération : « si nous savons exercer sur lui notre influence sans faire sentir notre supériorité. En dépit de méfiances anciennes et toujours présentes, l'Espagne ne demande qu'à se laisser féconder par nous ». Il était certain que, comme l'avaient perçu les observateurs français, une importante transformation était en pleine gestation dans la société espagnole, qui justifiait l'image émergente d'un pays qui sortait d'un long sommeil et commençait à se réveiller. Enfin, il était tout aussi évident que l'image de soi, sous-jacente derrière le miroir français et ancrée dans le messianisme de la nation-guide hérité du XIX^e siècle, n'avait quant à elle pratiquement subi aucune modification.

23. Le contraste entre les deux images se trouve aussi dans les rapports rédigés par l'ensemble des ambassadeurs français en Espagne durant les années soixante. « Réflexions de fin de mission sur l'Espagne », 29 mai 1962. AMAÉ-F, DE-CE, Coopération Économique, Espagne 1961-66, vol. 1394. « Rapport de fin de mission », 11 mars 1964 ; « Rapport de fin de mission », 7 février 1970. AMAÉ-F, Europe, Espagne 1961-70, vol. 251 et 381.